



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,  
de la formation et de la recherche DEFR

**Secrétariat d'Etat à la formation,  
à la recherche et à l'innovation SEFRI**

---

# **Consultation concernant la dénomination des titres en anglais pour les diplômes de la formation professionnelle**

## **Synthèse des résultats**

---

Berne, le 8 octobre 2015

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Contexte et suite de la procédure .....</b>	<b>3</b>
1.1	Objet .....	3
1.2	Suite de la procédure .....	3
<b>2</b>	<b>Procédure de la prise de position et principes de l'évaluation.....</b>	<b>4</b>
<b>3</b>	<b>Résultats des prises de position: évaluation générale.....</b>	<b>4</b>
<b>4</b>	<b>Résultats des prises de position: aspects spécifiques .....</b>	<b>5</b>
4.1	Dénomination de la profession et réglementation ou certification .....	5
4.1.1	Dénomination de la profession.....	5
4.1.2	Réglementation ou certification.....	6
4.2	Éléments de la dénomination des diplômes.....	7
4.2.1	Degré de formation («Higher Education») .....	7
4.2.2	Diplômes fédéraux et reconnaissance fédérale: «federal».....	8
4.2.3	Type de diplôme («Diploma») .....	8
4.2.4	Gradation des diplômes .....	8
4.3	Informations sur les diplômes de la formation professionnelle .....	9
4.3.1	Niveau de formation différencié: niveau ISCED et niveau CEC / CNC formation professionnelle .....	9
4.3.2	Type de formation .....	9
4.4	Mise en œuvre de la solution .....	9
4.5	Autres réactions.....	10
4.5.1	Présentation du diplôme ES.....	10
4.5.2	Dénomination des titres en anglais des diplômes de formation continue (EPGES).....	11
4.5.3	«Professional Bachelor» et «Professional Master» .....	11
4.5.4	CNC formation professionnelle .....	12
<b>5</b>	<b>Annexe: liste des participations à la consultation et répertoire des abréviations.....</b>	<b>13</b>

# 1 Contexte et suite de la procédure

## 1.1 Objet

Dans l'intention d'accroître la comparabilité et la reconnaissance au niveau international de la formation professionnelle supérieure et de la formation professionnelle initiale et, par conséquent, de garantir la mobilité des diplômés, le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI s'est fixé pour objectif d'améliorer la dénomination des titres en anglais<sup>1</sup> pour les diplômes de la formation professionnelle.

Dans le prolongement du débat politique (requête de la Conférence des écoles supérieures du 16 octobre 2012 concernant le diplôme «Bachelor CHet», motion Tschümperlin 11.3618, motion Aebischer 12.3511) et sur la base des travaux effectués dans le cadre du projet stratégique Formation professionnelle supérieure, la question des titres a fait l'objet d'une table ronde organisée par le SEFRI et réunissant un choix de partenaires du domaine de la formation professionnelle (organisations faitières, cantons, organisations du monde du travail de diverses branches, écoles supérieures)<sup>2</sup>. Les discussions de la table ronde ont débouché sur un accord de principe au sujet d'une solution pour la dénomination des titres en anglais et des orientations pour la suite de la procédure.

La solution dégagée lors de la table ronde a été présentée aux milieux de la formation professionnelle et discutée avec eux à la réunion d'information organisée par le SEFRI le 16 juin 2015<sup>3</sup>. A l'issue de celle-ci, les participants pouvaient prendre position par écrit jusqu'au 31 juillet 2015, dans le cadre d'une consultation. 51 prises de position sont parvenues au SEFRI.

Le présent document résume les résultats de la consultation sur les recommandations du SEFRI concernant la dénomination des titres en anglais pour les diplômes de la formation professionnelle.

## 1.2 Suite de la procédure

Les résultats de la consultation seront présentés en octobre 2015 à la Commission fédérale de la formation professionnelle (CFFP) et son avis sera sollicité sur les recommandations concernant la dénomination des titres en anglais. Ensuite, le SEFRI rendra sa décision, conformément à l'art. 38, al. 1, OFPr, lequel dispose que le SEFRI peut ajouter les titres en anglais lorsque ceux-ci sont sans équivoque à l'échelle internationale.

L'introduction de la dénomination des titres en anglais est prévue à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, dans le cadre de la mise en œuvre du cadre national des certifications pour les diplômes de la formation professionnelle (CNC formation professionnelle) et de la publication des suppléments aux diplômes et suppléments descriptifs des certificats s'y rattachant, pour remplacer les dénominations en anglais actuelles des diplômes dont la présentation est très hétérogène. Afin d'améliorer la visibilité des nouvelles dénominations des titres en anglais, celles-ci seront à l'avenir ajoutées aux titres dans les langues nationales figurant dans la liste des professions du SEFRI (formation professionnelle initiale et formation professionnelle supérieure). Egalement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, il est prévu de vérifier et d'adapter le cas échéant les recommandations actuelles pour la traduction en anglais des titres de la formation professionnelle supérieure dans les règlements d'examen des examens fédéraux et dans les plans d'études cadres des écoles supérieures, lors d'une révision partielle ou complète.<sup>4</sup> La situation actuelle est maintenue pour la formation professionnelle initiale: en raison de la primauté des langues nationales, il n'est

<sup>1</sup> La dénomination des titres en anglais est une traduction des titres protégés des diplômes de la formation professionnelle dans les langues nationales.

<sup>2</sup> L'Union suisse des arts et métiers (usam) n'a pas pu participer à la table ronde. Elle a transmis sa position directement au SEFRI et lui a communiqué à ce sujet qu'elle ne soutenait pas la solution à laquelle la table ronde avait abouti.

<sup>3</sup> Cf. Etat des lieux et recommandations du SEFRI «Dénomination des titres en anglais pour les diplômes de la formation professionnelle». Berne, 29 juin 2015.

<sup>4</sup> Les textes de référence pour les règlements d'examen ainsi que le guide pour les plans d'études cadres des écoles supérieures (ES) devront être adaptés en conséquence.

pas prévu d'intégrer les dénominations des titres en anglais dans les ordonnances sur la formation professionnelle initiale.

## 2 Procédure de la prise de position et principes de l'évaluation

La consultation sur le présent objet n'est pas une consultation au sens de la loi fédérale sur la procédure de consultation (LCo; RS 172.061).

La consultation s'adressait aux acteurs de la formation professionnelle: les cantons, les associations faïtières de l'économie qui œuvrent au niveau national, les organes responsables de la formation professionnelle, les organisations faïtières, les prestataires de formation et d'autres milieux intéressés.

En tout, 50 prises de position ont été exprimées. La liste de leurs auteurs se trouve en annexe.

Les contenus des prises de position sont résumés dans la présente synthèse. En raison du nombre et de la diversité des réponses, il a été décidé, pour des raisons de clarté, de renoncer à un compte-rendu détaillé des motifs et des argumentations.

## 3 Résultats des prises de position: évaluation générale

Les recommandations du SEFRI au sujet de la dénomination des titres en anglais pour les diplômes de la formation professionnelle sont approuvées dans leurs grandes lignes par la majorité des avis reçus (BE, GE, CDIP, Centre Patronal, UPS, USS, SwissBanking, Travail.Suisse, aihk, AMS, Arbeitgeberverband Basel, apprentas, Association pour la formation professionnelle en assurance, dualstark, education consulting, edu-suisse, Marketingleiter, FH Suisse, FWD, H.B.S., HFGZ, holzbau, hotelleriesuisse, IBZ, CES, SEC Suisse, labmed, OdASanté, ODEC, SAVOIRSOCIAL, scienceindustries, SHL, suissetec, Swissmarketing, SWISSMECHANIC, Swissmem, Table Ronde Ecoles professionnelles et un particulier<sup>5</sup>). La dénomination des titres proposée pour la formation professionnelle initiale est même soutenue par tous les participants à la consultation.

Le schéma de titre proposé, composé de la dénomination de la profession et de la dénomination du diplôme, fixe une règle uniforme et parlante, sans analogie avec les termes académiques. Il donne à la formation professionnelle supérieure un positionnement reconnaissable dans le degré tertiaire et accroît la transparence et la comparabilité de la formation professionnelle sur le plan international. La mise en avant de la dénomination de la profession, avec la possibilité de mettre en plus l'accent sur la réglementation ou la certification, correspond à la caractéristique de la formation professionnelle et facilite, pour les entreprises, un classement des diplômes en adéquation avec le marché du travail. Les dénominations des diplômes proposées permettent de refléter le niveau tertiaire de la formation professionnelle supérieure, non plus par le type de formation mais par le degré de formation. La cohérence avec les diplômes de la formation professionnelle initiale est également saluée, de même que l'orientation de la dénomination des professions et des titres vers les standards internationaux spécifiques à chaque branche ou profession.

Hfbern, CES et ODEC font remarquer qu'à la suite du rejet, par le Conseil des Etats, des titres «Professional Bachelor» et «Professional Master», ils approuvent les recommandations du SEFRI, même si celles-ci ne représentent qu'un second choix. USIE accepte la solution compte tenu du rejet de la motion Aebischer par le Conseil des Etats.

Usam, ibW, IMI, PRO DUALE et VIHL rejettent les recommandations portant sur la dénomination des titres en anglais pour les diplômes de la formation professionnelle supérieure et tiennent aux titres «Professional Bachelor» et «Professional Master». Usam demande que l'on diffère l'entrée en vigueur de la recommandation proposée pour réétudier la question sous cet angle, dans un groupe de travail qui

<sup>5</sup> L'identité du particulier peut être demandée au SEFRI.

conviendra de propositions de solutions avec les pays germanophones et les soumettra à une large consultation ordinaire.

Même si la solution a été acceptée à une large majorité, différentes réserves ont été émises sur certains de ses aspects, surtout l'emploi du qualificatif «federal» pour les filières de formation des écoles supérieures reconnues par la Confédération avec diplôme ES. Les réactions à ce sujet sont présentées dans le prochain chapitre.

## **4 Résultats des prises de position: aspects spécifiques**

### **4.1 Dénomination de la profession et réglementation ou certification**

#### **4.1.1 Dénomination de la profession**

##### **Associations faitières de l'économie**

UPS, USS, SwissBanking et Travail.Suisse approuvent la mise en avant de la qualification professionnelle des diplômes dans la dénomination de la profession. Cette façon de faire correspond à la caractéristique de la formation professionnelle et facilite, pour les entreprises, un classement des diplômes en adéquation avec le marché du travail. Ils sont aussi d'avis que la traduction de la dénomination des professions relève de la compétence des organes responsables. Travail.Suisse soutient la volonté de la Confédération d'aider les branches dans l'évaluation de la dénomination «correcte» de la profession en anglais.

Usam regrette que des questions concernant la dénomination des professions en anglais soient encore sans réponse, notamment la répartition des rôles entre la Confédération et les organes responsables dans la traduction de la dénomination de la profession, le caractère obligatoire des traductions ou encore la procédure régissant l'emploi de «Professional Master» comme dénomination de profession.

##### **Organes responsables, organisations faitières, prestataires de formation et autres milieux intéressés**

aprentas, EPBS, hotelleriesuisse, scienceindustries et Swissmem sont favorables à l'idée de se concentrer sur la dénomination de la profession et d'en confier la traduction en anglais aux organes responsables des diplômes.

hotelleriesuisse et SSTH évaluent positivement, en particulier pour les diplômes des écoles supérieures, le maintien de la possibilité, pour les organes responsables, de se référer à l'orientation dans la dénomination des titres en anglais plutôt qu'à la dénomination de la profession. SHL préfère aussi la référence à l'orientation plutôt qu'à la dénomination de la profession.

Selon hotelleriesuisse, la possibilité devrait être donnée, le cas échéant, de renoncer à l'uniformité par rapport aux autres qualifications dans la traduction en anglais de la dénomination des professions (par ex. des traductions différentes entre les branches) au profit d'une communication adéquate au sein du champ professionnel international. ODEC est d'avis qu'il est indispensable, pour obtenir un titre compréhensible en anglais, que des diplômes similaires du même niveau horizontal, voire vertical, portent la même dénomination. La gestion de cette situation doit être réglée. Marketingleiter et Table Ronde Ecoles professionnelles sont au contraire d'avis qu'il faut éviter des dénominations semblables pour des diplômes différents (par ex. spécialiste pour la formation professionnelle initiale et la formation professionnelle supérieure). CES-T demande, dans ce contexte, d'interdire l'emploi en anglais de «technician» pour la formation professionnelle initiale de trois ans et de «engineer» pour les formations initiales de quatre ans et de procéder aux corrections correspondantes.

#### **4.1.2 Réglementation ou certification**

##### **4.1.2.1 Evaluation générale**

###### **Cantons**

BE estime pertinente la possibilité de choisir entre les qualificatifs «registered» ou «licensed» et éventuellement «certified» selon l'usage international.

###### **Associations faitières de l'économie**

UPS et USS sont favorables aux qualificatifs «registered / licensed» et «certified».

Du point de vue de Usam, l'utilisation de la «certification» doit encore être clarifiée par les organes responsables.

###### **Organes responsables, organisations faitières, prestataires de formation et autres milieux intéressés**

hfbern, HFGZ, hotelleriesuisse, CES, labmed, OdASanté et SHL approuvent l'emploi de qualificatifs pour souligner la réglementation («licensed» / «registered») ou la certification («certified»). Selon hfbern, CES et OdASanté, l'attribution des trois qualificatifs aux diplômes de la formation professionnelle initiale et de la formation professionnelle supérieure doit être discutée et fixée en étroite collaboration avec la branche.

Swissmem ne voit pas de besoin actuellement, pour les professions techniques de l'industrie MEM, de souligner la réglementation ou la certification dans le titre. L'idée d'introduire un tel qualificatif dans la traduction anglaise est discutable, étant donné que l'on y renonce dans les langues nationales.

##### **4.1.2.1 Certification («certified»)**

###### **Associations faitières de l'économie**

De l'avis de UPS et de SwissBanking, il convient de vérifier si «certificated» ne serait pas plus approprié que «certified» sur le plan linguistique.

###### **Organes responsables, organisations faitières, prestataires de formation et autres milieux intéressés**

Selon hotelleriesuisse et SHL, «certified» peut être un qualificatif précieux pour indiquer la certification par une association professionnelle et le soutien de la branche. La possibilité d'employer «certified» doit de ce fait, de l'avis de hotelleriesuisse, être ouverte par principe à tous les organes responsables, peu importe que le qualificatif soit courant ou pas sur le plan international.

ODEC fait remarquer que le qualificatif «federal» exprime la reconnaissance des diplômes. Il convient de vérifier si un diplôme fédéral doit ou peut être certifié encore une fois par une association professionnelle et comment cette démarche sera comprise sur le plan international.

##### **4.1.2.2 Réglementation («licensed» / «registered»)**

###### **Associations faitières de l'économie**

UPS fait observer que l'emploi de ces qualificatifs ne devrait pas être une incitation au développement des professions réglementées.

## **Organes responsables, organisations faitières, prestataires de formation et autres milieux intéressés**

Du point de vue de hotelleriesuisse et de ODEC, la décision concernant les qualificatifs de la réglementation devrait revenir au SEFRI, car ceux-ci renvoient explicitement à une réglementation étatique.

hfbern, HFGZ, CES, labmed et OdASanté se prononcent, pour les professions du domaine de la santé, pour l'emploi du terme «registered» comme dénomination internationale usuelle.

## **4.2 Eléments de la dénomination des diplômes**

### **4.2.1 Degré de formation («Higher Education»)**

#### **Cantons**

CDIP soutient la dénomination «Higher Education» qui fait ressortir clairement le degré tertiaire.

GE déplore qu'en choisissant de se référer au degré de formation, on renonce à souligner l'orientation de la profession de degré tertiaire B. Il propose la dénomination «Professional Higher Education».

#### **Associations faitières de l'économie**

UPS, USS et Travail.Suisse soutiennent les recommandations du SEFRI concernant l'emploi du degré de formation pour les diplômes de la formation professionnelle supérieure. L'expression «higher education», appliquée à la formation professionnelle supérieure, place celle-ci clairement au degré tertiaire sur le plan international sans référence – comme le titre «Professional Bachelor» – au système de Bologne.

UPS considère la traduction «College of Higher Education» pertinente pour les écoles supérieures.

## **Organes responsables, organisations faitières, prestataires de formation et autres milieux intéressés**

hfbern, HFGZ, CES, ODEC et Swissmem soutiennent la référence au degré de formation que donne la dénomination «higher education» pour les éléments de la dénomination des diplômes de la formation professionnelle supérieure et estiment qu'elle donne un positionnement approprié aux diplômes de la formation professionnelle supérieure dans le degré tertiaire.

SSTH regrette que la solution proposée ne permette pas de souligner l'orientation professionnelle du degré tertiaire B («professional»).

D'après PRO DUALE, le terme «higher education» est une construction de la bureaucratie de l'OCDE. Introduit selon une logique descendante, il n'entraîne pas de revalorisation de la formation professionnelle supérieure.

hfbern, HFGZ, ibW, CES, ODEC, Swissmem et zB. soutiennent la proposition d'utiliser le terme «College of Higher Education» pour désigner les écoles supérieures en anglais.

Du point de vue de SSTH «College of Higher Education» est en fait une double dénomination, vu que «College» désigne déjà une haute école.

#### 4.2.2 Diplômes fédéraux et reconnaissance fédérale: «federal»

##### Cantons

BE et CDIP seraient favorables à l'emploi du qualificatif «federal» pour les diplômes ES dans un souci de présentation équivalente.

##### Associations faitières de l'économie

UPS, Usam, SwissBanking et Travail.Suisse seraient aussi favorables à l'emploi du qualificatif «federal» pour les diplômes ES en anglais, ceci dans l'intérêt d'un traitement équitable de tous les diplômes de la formation professionnelle et d'une présentation uniforme sur le plan international. Du point de vue de USS, la reconnaissance fédérale des diplômes ES devrait figurer sur le diplôme. S'il n'est pas possible d'utiliser le qualificatif «federal», il faut trouver une autre solution, avec les écoles, pour la présentation du diplôme.

##### Organes responsables, organisations faitières, prestataires de formation et autres milieux intéressés

aprentas, Arbeitgeberverband Basel, Association pour la formation professionnelle en assurance, dualstark, edu-suisse, CFES, H.B.S., hfbern, HFGZ, holzbau, hotelleriesuisse, ibW, IBZ, CES, CES-T, SEC Suisse, labmed, OdASanté, ODEC, PRO DUALE, SAVOIRSOCIAL, SHL, scienceindustries, Swissmarketing, SWISSMECHANIC, Swissmem, zB. et un particulier considèrent qu'il est essentiel d'intégrer le qualificatif «federal» au diplôme ES dans sa dénomination en anglais. L'approbation des plans d'études cadres par le SEFRI et la reconnaissance fédérale des filières de formation légitiment l'emploi du qualificatif «federal», lequel contribue à un positionnement international homogène des diplômes de la formation professionnelle supérieure.

Du point de vue de ibW, le qualificatif «swiss», par exemple «Swiss Diploma of Higher Education» ou «Advanced Diploma of Swiss Higher Education» serait encore plus approprié que «federal». CES-T propose, pour compléter, «swiss federal».

Selon Marketingleiter, le qualificatif «federal» ne devrait pas être retenu pour le diplôme ES, en raison des différences significatives et importantes en pratique entre un examen professionnel fédéral supérieur avec diplôme et un diplôme ES par rapport à la voie de formation ou à la forme de l'examen.

#### 4.2.3 Type de diplôme («Diploma»)

##### Organes responsables, organisations faitières, prestataires de formation et autres milieux intéressés

CES et ODEC préfèrent l'emploi de «Diploma» à celui de «Degree» pour exprimer le type de diplôme.

SHL et SSTH approuvent la dénomination «Degree», car celle-ci, en langue anglaise, signale qu'il s'agit d'un diplôme du degré tertiaire. hotelleriesuisse et SSTH soulignent de plus que les écoles hôtelières ont émis un vif intérêt à pouvoir conserver la traduction habituelle du diplôme «Swiss Professional Degree». Celle-ci a fait ses preuves dans le marketing international et elle est plus parlante que «Diploma».

#### 4.2.4 Gradation des diplômes

##### Associations faitières de l'économie

UPS et USS soutiennent la proposition d'exprimer la gradation en utilisant le qualificatif «advanced» aussi bien pour les diplômes des examens professionnels fédéraux supérieurs que pour les diplômes des écoles supérieures.



## **Organes responsables, organisations faïtières, prestataires de formation et autres milieux intéressés**

hotelleriesuisse, CES, ODEC et Swissmem saluent explicitement l'usage du qualificatif «advanced» pour exprimer la gradation entre le brevet fédéral et le diplôme fédéral ou le diplôme ES.

L'Association Suisse des Actuaires propose, pour des raisons linguistiques, d'adopter l'ordre suivant: «Diploma of Advanced Higher Education».

### **4.3 Informations sur les diplômes de la formation professionnelle**

#### **4.3.1 Niveau de formation différencié: niveau ISCED et niveau CEC / CNC formation professionnelle**

##### **Associations faïtières de l'économie**

UPS considère que le niveau de formation différencié devrait apparaître dans les suppléments aux diplômes et les suppléments descriptifs des certificats en se basant sur le niveau attribué à la formation dans le CEC ou le CNC formation professionnelle et sur le niveau ISCED.

## **Organes responsables, organisations faïtières, prestataires de formation et autres milieux intéressés**

hotelleriesuisse accueille favorablement la mention du niveau du diplôme dans le CNC formation professionnelle et le cadre européen des certifications et du niveau ISCED dans les suppléments aux diplômes et les suppléments descriptifs des certificats. Cette mention est particulièrement pertinente sur le plan international pour indiquer le type et le niveau d'une qualification.

#### **4.3.2 Type de formation**

##### **Associations faïtières de l'économie**

UPS soutient la traduction prévue «Professional Education» pour le type de formation «formation professionnelle supérieure». En ce qui concerne la formation professionnelle initiale, UPS est favorable au maintien de l'expression «Vocational Education and Training».

## **Organes responsables, organisations faïtières, prestataires de formation et autres milieux intéressés**

hotelleriesuisse et Swissmem approuvent la proposition de traduire à l'avenir le type de formation «formation professionnelle supérieure» par «Professional Education», sans le qualificatif actuel «[...] and Training». hotelleriesuisse fait remarquer toutefois que l'on ne sait pas d'emblée qu'il s'agit d'une formation du degré tertiaire et propose, en s'inspirant de la systématique suisse, de partir d'un domaine transversal de «Higher Education» (degré tertiaire) et, au sein de ce domaine, de faire une distinction entre les hautes écoles (Higher Education: Academic) et la formation professionnelle supérieure (Higher Education: Professional). Swissmem approuve, pour la formation professionnelle initiale, le maintien de la dénomination «Vocational Education and Training».

### **4.4 Mise en œuvre de la solution**

##### **Associations faïtières de l'économie**

Travail.Suisse prie le SEFRI de veiller à une mise en place uniforme lors de l'implantation de la systématique des titres et serait favorable à un accompagnement par la Confédération à l'aide d'une campagne d'information en Suisse et à l'étranger. UPS et Travail.Suisse approuvent l'idée d'une mise en

œuvre concomitante à celle du CNC formation professionnelle. L'ensemble, composé de la dénomination des titres en anglais repensée, du classement dans le CNC formation professionnelle et de la remise des suppléments aux diplômes et des suppléments descriptifs des certificats afférents, correspond à l'intention d'améliorer la comparabilité et la reconnaissance internationales de la formation professionnelle.

Usam approuve expressément l'objectif de remplacer les dénominations des titres en anglais, actuellement hétérogènes, dans le cadre de la mise en œuvre du CNC formation professionnelle et de la publication des suppléments aux diplômes et des suppléments descriptifs des certificats par de nouvelles dénominations homogènes. Toutefois, trop de questions sans réponse devront encore être résolues avant l'approbation définitive d'un guide ou d'une grille de référence pour des raisons de sécurité juridique (entre autres la répartition des rôles entre la Confédération et les organes responsables dans la traduction de la dénomination des professions et dans la mise en œuvre de la «certification», le caractère obligatoire de la traduction, la procédure dans l'emploi de «Professional Master» comme dénomination de la profession, la dénomination des diplômes ES ou l'accord par rapport à la reconnaissance des diplômes). Usam demande de différer l'entrée en vigueur de la recommandation proposée pour clarifier les questions en suspens dans un groupe de travail composé des partenaires de la formation professionnelle et chargé d'élaborer des solutions qui seraient soumises dans une procédure ordinaire de consultation à tous les organes responsables et à d'autres milieux intéressés. Le groupe de travail devrait aussi faire appel à des experts de la formation professionnelle de pays germanophones.

#### **Organes responsables, organisations faitières, prestataires de formation et autres milieux intéressés**

FH Suisse, Swisssmarketing et Swisssmem considèrent qu'une mise en œuvre homogène de la dénomination des titres en anglais est essentielle. Swisssmarketing et Swisssmem soutiennent en outre l'introduction des nouvelles dénominations des titres parallèlement à la mise en œuvre du cadre national des certifications pour les diplômes de la formation professionnelle (CNC formation professionnelle) et des suppléments aux diplômes et des suppléments descriptifs des certificats qui en font partie.

CES et ODEC plaident pour fixer la systématique des titres et des diplômes dans une directive. Une notice ne suffit pas, étant donné qu'il s'agit d'une systématique officielle pour la traduction des titres en anglais de tous les diplômes de la formation professionnelle. Table Ronde Ecoles professionnelles est d'avis que le législateur devrait être plus directif qu'aujourd'hui. PRO DUALE est favorable à la consignation des dénominations des diplômes dans une ordonnance.

## **4.5 Autres réactions**

### **4.5.1 Présentation du diplôme ES**

#### **Cantons**

Selon la CDIP, il faut réétudier la question de la présence des armoiries sur le diplôme ES au titre d'une présentation équivalente à celle des examens professionnels fédéraux avec brevet fédéral ou diplôme fédéral et du diplôme ES. Du point de vue de BE, les recommandations actuelles du SEFRI concernant la présentation du diplôme ES (diplôme de l'école avec suppléments cantonaux, signatures et armoiries du canton) ne sont pas suffisamment claires sur le plan international et ne correspondent pas aux besoins des diplômés ES ni à la densité actuelle de réglementations des filières de formation ES. BE propose de faire figurer le logo de la Confédération sur le diplôme ES.

#### **Associations faitières de l'économie**

Selon USS, la reconnaissance par la Confédération du diplôme ES devrait figurer sur le diplôme. S'il n'est pas possible d'utiliser le terme «federal», il faut trouver une autre solution avec les écoles au sujet de la présentation du diplôme.

### **Organes responsables, organisations faïtières, prestataires de formation et autres milieux intéressés**

hfbern, HFGZ, CES, CES-T, SHL et un particulier demandent de délivrer à l'avenir un diplôme fédéral en lieu et place du diplôme de l'école aux diplômés des filières de formation des écoles supérieures. Le logo des armoiries fédérales et les signatures du SEFRI et de l'ES sur le diplôme ES permettraient aux diplômés de postuler à l'étranger de manière conforme à leurs compétences.

HFGZ souhaiterait en outre que le terme «Higher Education» figure sur le diplôme ES.

CES et ODEC suggèrent de traduire en anglais l'ordonnance du DEFR du 11 mars 2005 concernant les conditions minimales de reconnaissance des filières de formation et des études postdiplômes des écoles supérieures (OCMES). La loi fédérale sur la formation professionnelle et l'ordonnance sur la formation professionnelle existent déjà en anglais. En fixant les titres officiels en anglais dans la traduction officielle de l'OCMES, ceux-ci seraient aisément consultables dans le recueil de droit au lieu de figurer seulement sur la liste du SEFRI. En outre, les plans d'études cadres ne devraient plus proposer une recommandation pour la traduction du titre en anglais; il leur suffirait de mentionner que «la traduction officielle du titre en anglais est».

#### **4.5.2 Dénomination des titres en anglais des diplômes de formation continue (EPGES)**

### **Organes responsables, organisations faïtières, prestataires de formation et autres milieux intéressés**

edu-suisse, CFES, hfbern, HFGZ, CES et OdASanté seraient aussi favorables à une dénomination des titres en anglais pour les études postdiplômes des écoles supérieures (EPGES). Ils proposent l'emploi du terme «postgraduate» puisqu'il s'agit d'une formation postobligatoire.

CFES souligne, dans ce contexte, que le niveau de la formation continue du degré tertiaire A possède déjà des dénominations en anglais, réglées dans une ordonnance fédérale par les titres MAS et EMBA. Ce serait déprécier les EPGES si, contrairement aux formations continues du domaine des hautes écoles, on ne leur accordait pas de dénomination des titres en anglais.

PRO DUALE demande une délimitation claire entre les diplômes formels de la formation professionnelle supérieure et les titres des formations continues non formelles des hautes écoles.

#### **4.5.3 «Professional Bachelor» et «Professional Master»**

### **Cantons**

CDIP approuve la systématique homogène des titres, sans référence aux terminologies académiques.

### **Associations faïtières de l'économie**

Usam se prononce, dans le domaine de la formation professionnelle supérieure, pour les titres «Professional Bachelor in [dénomination de la profession]» et «Professional Master in [dénomination de la profession]». Ces dénominations devraient être attribuées à tous les diplômes de la formation professionnelle supérieure qui sont classés dans les niveaux 6 ou 7 du CNC formation professionnelle. Cela permettrait de créer aussi des titres simples et compréhensibles pour la formation professionnelle supérieure et d'accroître par là même l'attractivité de la formation professionnelle auprès des jeunes dans la perspective d'un choix entre une voie de formation professionnelle ou académique. Usam demande aussi quelle est la suite de la procédure envisagée par le SEFRI concernant l'attribution de titres d'associations, par exemple «Professional Bachelor ODEC».

### **Organes responsables, organisations faïtières, prestataires de formation et autres milieux intéressés**

holzbau et l'Association Suisse des Actulaires sont satisfaits que l'on renonce à se référer aux dénominations du système de Bologne, comme «Professional Bachelor» et «Professional Master», compte tenu du rejet de la motion Aebischer par le Conseil des Etats. En voulant harmoniser la dénomination des titres avec le système universitaire, la formation professionnelle supérieure perdrait beaucoup de ses atouts et de son caractère unique. Du point de vue de holzbau, la discussion au sujet des titres est en partie influencée par des ambitions de marketing et de positionnement de la formation professionnelle supérieure. Son renforcement en Suisse est certes un sujet important, mais c'est un autre sujet qui ne devrait pas interférer avec celui de la dénomination des titres en anglais.

AMS et la Conférence des HES du domaine de l'économie et des services estiment qu'il est important que le SEFRI prennent des mesures ou des sanctions contre l'emploi de dénominations telles que «Professional Bachelor» ou «Professional Master» sur les certificats des associations. Du point de vue de FH Suisse, l'octroi de titres d'associations devrait être contrôlé par la dénomination des titres en anglais et le cadre national des certifications (CNC) pour les diplômes de la formation professionnelle.

hfbern, CES et ODEC précisent que vu le rejet des dénominations de titres «Professional Bachelor» et «Professional Master» par le Conseil des Etats, ils sont favorables aux recommandations du SEFRI, même si celles-ci ne représentent que la deuxième meilleure solution. USIE accepte la solution eu égard au rejet de la motion Aebischer par le Conseil des Etats.

ibW, IMI, PRO DUALE et VIHL se prononcent pour les dénominations de titres «Professional Bachelor» et «Professional Master». Les dénominations de Bologne sont bien établies sur le plan international. Ce n'est qu'en les suivant que l'objectif d'une amélioration de la comparabilité et de la reconnaissance internationales pourra être atteint.

#### **4.5.4 CNC formation professionnelle**

##### **Associations faïtières de l'économie**

Usam considère qu'il est impératif de procéder rapidement à la fusion des deux cadres de qualifications (nqf.ch-HS et CNC formation professionnelle). Le système suisse de formation est véritablement perméable et les deux voies, la voie de formation exclusivement scolaire/académique et la voie de formation professionnelle avec la formation professionnelle initiale et la formation professionnelle supérieure, sont équivalentes selon la Constitution. Seul un cadre unique de qualifications pour l'ensemble du système de formation serait eurocompatible et rendrait le système suisse de formation compréhensible pour les autres pays.

### **Organes responsables, organisations faïtières, prestataires de formation et autres milieux intéressés**

Selon hotelleriesuisse, il serait très souhaitable, pour une présentation convaincante de l'espace suisse de formation à l'étranger, de pouvoir renvoyer au cadre suisse de qualifications, c'est-à-dire fusionner les cadres, actuellement séparés, de la formation professionnelle et de la formation du domaine des hautes écoles.

CES-T propose, dans l'intérêt d'une présentation transparente des compétences acquises et d'un profil et d'un positionnement univoques des diplômés, d'ajouter l'orientation et l'approfondissement dans le supplément au diplôme.

## 5 Annexe: liste des participations à la consultation et répertoire des abréviations

### Cantons

Abréviation	Nom en allemand	Nom en français	Nom en italien
BE	Kanton Bern	Canton de Berne	Cantone di Berna
GE	Kanton Genf	République et Canton de Genève	Cantone di Ginevra
EDK / CDIP	Schweizerische Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique	Conferenza svizzera dei direttori cantonali della pubblica educazione

### Associations faitières de l'économie

Abréviation	Nom en allemand	Nom en français	Nom en italien
SAV / UPS	Schweizerischer Arbeitgeberverband	Union patronale suisse	Unione svizzera degli imprenditori
sbv / USP	Schweizer Bauernverband	Union Suisse des Paysans	Unione Svizzera dei Contadini
SwissBanking	SwissBanking - Schweizerische Bankiervereinigung	SwissBanking - Association suisse des banquiers	SwissBanking - Associazione Svizzera dei Banchieri
SGB / USS	Schweizerischer Gewerkschaftsbund	Union syndicale suisse	Unione sindacale svizzera
sgv / Usam	Schweizerischer Gewerbeverband	Union suisse des arts et métiers	Unione svizzera delle arti e mestieri
Travail.Suisse	Travail.Suisse	Travail.Suisse	Travail.Suisse

### Organes responsables, organisations faitières, prestataires de formation et autres milieux intéressés

Abréviation	Nom en allemand	Nom en français	Nom en italien
aihk	Aargauische Industrie- und Handelskammer		
Aktuarvereinigung	Schweizerische Aktuarvereinigung	Association suisse des actuaires	
AMS	Association of Management Schools	Association of Management Schools	Association of Management Schools
aprentas	aprentas	aprentas	aprentas
Arbeitgeberverband Basel	Arbeitgeberverband Basel		
Berufsbildungsverband der Versicherungswirtschaft	Berufsbildungsverband der Versicherungswirtschaft	Association pour la formation professionnelle en assurance	Associazione per la formazione professionale nell'assicurazione
Centre Patronal	Centre Patronal	Centre Patronal	Centre Patronal
dualstark	Konferenz der Berufs- und höheren Fachprüfungen	Conférence pour les examens professionnels et professionnels supérieurs	Conferenza degli esami professionali e professionali superiori
education consulting	education consulting	education consulting	education consulting
edu-suisse	edu-suisse	edu-suisse	edu-suisse

Dénomination des titres en anglais pour les diplômés de la formation professionnelle

EKHF / CFES	Eidgenössische Kommission für höhere Fachschulen	Commission fédérale des écoles supérieures	Commissione federale delle scuole specializzate superiori
FH Schweiz / FH Suisse	Dachverband Absolventinnen und Absolventen Schweiz	Association faïtière des diplômés des Hautes Ecoles Spécialisées	
FWD	Fachkonferenz Wirtschaft und Dienstleistungen	Conférence des HES du domaine de l'économie et des services	Conferenza delle scuole universitarie professionali nell'ambito dell'economia e dei servizi
H.B.S.	H.B.S. Sprachschule		
hfbern	Konferenz der Höheren Fachschulen des Kantons Bern		
HFGZ	Höhere Fachschule Gesundheit Zentralschweiz		
holzbau	Holzbau Schweiz	Construction en bois suisse	Costruzione in legno svizzera
hotelleriesuisse	hotelleriesuisse	hotelleriesuisse	hotelleriesuisse
ibW	Höhere Fachschule Südostschweiz		
IBZ	Schulen für Technik Informatik Wirtschaft	Schulen für Technik Informatik Wirtschaft	Schulen für Technik Informatik Wirtschaft
IMI	International Management Institute Switzerland	International Management Institute Switzerland	International Management Institute Switzerland
KHF / CES	Schweizerische Konferenz der Höheren Fachschulen	Conférence Ecoles supérieures	Conferenza Scuole specializzate superiori
KHF-T / CES-T	Konferenz der Höheren Fachschulen Technik	Conférence Ecoles supérieures techniques	Conferenza Scuole specializzate superiori tecnica
KV Schweiz / SEC Suisse	Kaufmännischer Verband Schweiz	Société suisse des employés de commerce	Società impegnato commercio
Labmed	Schweizerischer Berufsverband der biomedizinischen Analytikerinnen und Analytiker	Association professionnelle suisse des techniciennes et techniciens en analyses biomédicales	Associazione professionale svizzera delle tecniche e dei tecnici in analisi biomediche
Marketingleiter	Höhere Fachprüfung für Marketingleiter mit eidg. Diplom	Examen professionnel supérieur pour chefs de marketing avec diplôme fédéral	Esame professionale superiore per capi di marketing diplomati
ODEC	Schweizerischer Verband der dipl. HF	Association suisse des dipl. ES	Associazione svizzera dei dipl. SSS
PRO DUALE	Pro Duale Berufsbildung Schweiz	Pour une formation professionnelle duale en Suisse	Per una formazione professionale duale in Svizzera
SAVOIRSOCIAL	Schweizerische Dachorganisation der Arbeitswelt Soziales	Organisation faïtière suisse du monde du travail du domaine social	Organizzazione mantello svizzera del mondo del lavoro in ambito sociale
scienceindustries	Wirtschaftsverband Chemie Pharma Biotech	Association des Industries Chimie Pharma Biotech	
SHL	Schweizerische Hotelfachschule Luzern		

Dénomination des titres en anglais pour les diplômes de la formation professionnelle

SSTH	Schweizerische Schule für Tourismus und Hotellerie		
suissetec	Schweizerisch-Liechtensteinischer Gebäudetechnikverband	Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment	Associazione svizzera e del Liechtenstein della tecnica della costruzione
Swissmarketing	Swissmarketing	Swissmarketing	Swissmarketing
SWISSMECHANIC	SWISSMECHANIC	SWISSMECHANIC	SWISSMECHANIC
Swissmem	Arbeitgeberverband der Schweizer Maschinenindustrie	Association patronale suisse de l'industrie des machines	Associazione padronale svizzera dell'industria metalmeccanica
Table Ronde Ecoles professionnelles	Table Ronde Berufsbildende Schulen	Table Ronde Ecoles professionnelles	
VIHL	Verband Internationaler Hotelfachschulen Luzern		
VSEI / USIE	Verband Schweizerischer Elektro-Installationsfirmen	Union suisse des installateurs-électriciens	Unione Svizzera degli Installatori Elettricisti
zB.	Zentrum Bildung		



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,  
de la formation et de la recherche DEFR

**Secrétariat d'Etat à la formation,  
à la recherche et à l'innovation SEFRI**

Berne, le 8 octobre 2015